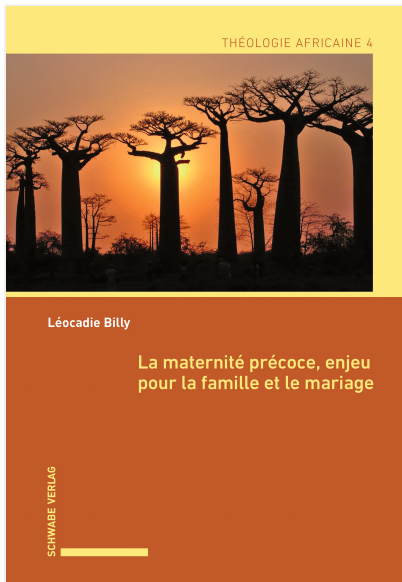


La maternité précoce, enjeu pour la famille et le mariage



Léocadie Billy

La maternité précoce, enjeu pour la famille et le mariage

Souvent encore une enfant, elle est déjà mère. A qui la faute ? Dans cet acte nécessitant pourtant deux personnes, un homme et une femme, seule une des deux semble être coupable, ce qui fait d'elle la victime d'une injustice sociale. Être enceinte, porter la vie, de quelque manière que cela se soit produit, est-ce un crime ? Qu'est-ce qui est reproché à l'adolescente-mère ? D'avoir eu des rapports sexuels en dehors du sacrement de mariage ou d'avoir précocement conçu ? Ne faudrait-il pas établir une distinction entre le péché (les rapports sexuels hors mariage) et le pécheur (l'adolescent(e), un individu ayant droit au respect), entre l'idéal et le réel ? La maternité précoce est un problème pour l'Eglise comme pour la société. L'anthropologie africaine, *nawda*, apporte des réponses. Pour elle, la femme enceinte est sujet de sollicitude et l'enfant, *kwagdibiga*, est un être sacré. N'est-ce pas un défi pour l'Eglise-Famille de Dieu, de replacer au centre de sa réflexion et de sa pastorale la dignité de tous, y compris celle de la femme précocement mère, valeur de l'Evangile souvent oubliée ? Plus que tout autre, la femme africaine est appelée à penser les défis de la maternité précoce. D'où le devoir de se débarrasser d'un « féminisme cloné » ou « mimétique » peu adéquat, dans une société africaine où la maternité et la fécondité semblent encore conditionner l'existence des femmes, mais aussi où l'émergence de la femme semble peu acquise.

